



RENCONTRE

avec **Thierry Jeantet**

# “ Nous sommes **des outils** pour la démocratie ”

**Qu'est-ce qui vous a amené vers l'économie sociale et solidaire (ESS) ?**

Je suis tombé dedans sans le savoir. J'étais étudiant quand, dans la foulée du mouvement de 1968, nous avons, avec des amis, créé une coopérative d'édition de photocopiés de cours d'économie et de droit. Les photocopiés étaient chers à l'époque et pour les rendre plus accessibles, nous avons demandé aux enseignants de renoncer à une partie des droits qu'ils percevaient sur leur diffusion. Nous avons ainsi travaillé bénévolement jusqu'à ce que l'université Paris 1 reprenne cette activité.

Puis, de 1973 à 1981, j'ai travaillé pour le Crédit coopératif, où j'ai notamment occupé la fonction de secrétaire général de la banque et du réseau. J'ai alors milité pour que les salariés soient associés à la gouvernance et entrent au conseil de surveillance, où ne siégeaient que les sociétaires, majoritairement des structures associatives ou coopératives clientes. Je me suis d'abord heurté à une certaine incompréhension : les dirigeants de la structure arguaient du fait que les sociétaires ne verraient pas cela d'un bon œil, les syndicats se voyaient comme le lieu de représentation légitime des salariés... Mais avec mes collègues, nous les avons convaincus, notamment grâce au soutien de certains administrateurs coopératifs et d'Edmond Maire côté syndical.

J'ai également participé à la création de la Délégation interministérielle à l'économie sociale en



**Thierry Jeantet,**  
président de l'association des Rencontres du Mont-Blanc (RMB) – Forum international des dirigeants de l'économie sociale et solidaire <sup>(1)</sup>

**Le rôle des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans la démocratie locale et pour la lutte contre les inégalités est essentiel. Différents exemples dans le monde le montrent.**

octobre 1981, puis contribué à la naissance d'Euresa, qui regroupe des coopératives et des mutuelles d'assurance européennes, j'ai milité à la Fonda, à la Nef, à ce qui est devenu France active... Et chemin faisant, j'ai participé (avec des dirigeants français, québécois... de l'ESS) à la fondation, il y a dix ans, des Rencontres du Mont-Blanc, le Forum international des dirigeants de l'économie sociale et solidaire, dont je suis le président bénévole.

**En quoi les structures de l'ESS sont-elles d'importants outils de la démocratie locale ?**

Le droit à l'auto-organisation est un principe démocratique essentiel. Les organisations de l'économie sociale, d'origine citoyenne, reposent en outre sur une représentation de leurs membres selon le principe une per-

sonne = une voix. Il est donc évident que ces corps intermédiaires de la société que nous représentons sont à la fois de bons curseurs pour mesurer les libertés publiques et un vecteur pour leur développement. Ainsi, le retour à la démocratie en Pologne est passé par une véritable renaissance du mouvement associatif.

Des exemples comme celui de Villa El Salvador, au Pérou, l'illustrent également : face à l'exode rural, le gouvernement péruvien a en effet créé cette ville nouvelle près de Lima en avril 1971 pour les plus pauvres. Des ONG, des groupes religieux et des militants politiques se





sont impliqués pour aménager la ville, offrir des services de base comme l'accès à l'eau et à l'électricité et assurer la formation des jeunes. Tout en demeurant une ville pauvre et populaire, Villa El Salvador est ainsi devenue une communauté urbaine autogérée, où chaque quartier rassemble des centaines de familles dans des espaces de délibération démocratique, notamment pour élire des délégués responsables de questions comme la santé, la condition des femmes, l'éducation, la culture... On y trouve désormais des bibliothèques communautaires, des cliniques pour la santé des femmes, des groupes d'épargne... Et même si la propreté y demeure un enjeu important qui n'est pas réglé, il s'agit du seul district de Lima qui traite ses eaux usées.

#### L'ESS est également un outil de lutte contre l'exclusion, en France et ailleurs...

Parfaitement, et les coopératives sociales italiennes (voir aussi page 14) en sont un très bon exemple, puisqu'elles ont été créées il y a vingt ans par des

femmes qui ont mobilisé leurs capacités d'auto-organisation pour améliorer le quotidien dans leur quartier. Des Japonaises en ont entendu parler aux Rencontres du Mont-Blanc et ont décidé de s'en inspirer pour créer leurs propres coopératives sociales. Plus largement, les systèmes d'échange local ou les Accorderies, nées au Québec et qui se développent en France et dans d'autres pays (notamment au Maroc), obéissent à la même logique solidaire.

Il est essentiel dans le contexte actuel que les Etats se dotent de législations sur l'économie sociale et solidaire afin, notamment, de garantir le droit à l'initiative dans ce domaine. La France a d'ailleurs récemment renforcé sa législation sur ce thème. Les dix engagements pour l'économie sociale et solidaire pris par François Hollande durant la campagne présidentielle ont été tenus, avec notamment l'élargissement de la définition de ce secteur qui inclut désormais l'insertion par l'activité économique. Des pays comme le Portugal, l'Espagne, l'Argentine et le Costa Rica sont aussi dotés de

législations relatives à l'ESS ; mais d'autres Etats sont en retard.

Un autre aspect important, lié à la législation, est celui du financement. Depuis longtemps, celui-ci est passé par l'épargne solidaire ou communautaire locale, par les tontines en Afrique ou par les banques coopératives en Europe et ailleurs. Afin de permettre à ces acteurs de changer d'échelle, le groupe pilote international de l'ESS [2] a prévu d'organiser en 2017 une conférence internationale sur le financement de ce secteur, avec la Banque mondiale et les banques régionales du type de la Banque interaméricaine de développement, les banques coopératives, les acteurs du financement participatif (*crowdfunding*). A suivre donc...

■ Propos recueillis par Naïri Nahapétian

[1] Thierry Jeantet est aussi l'auteur d'*Economie sociale. La solidarité au défi de l'efficacité*, La Documentation française, 2016 (3<sup>e</sup> édition).

[2] Créé à l'initiative des Rencontres du Mont-Blanc, il regroupe notamment des Etats.



A Villa El Salvador, au Pérou, les habitants se sont mobilisés pour offrir des services de base.

Marlene Bazo - Reuters